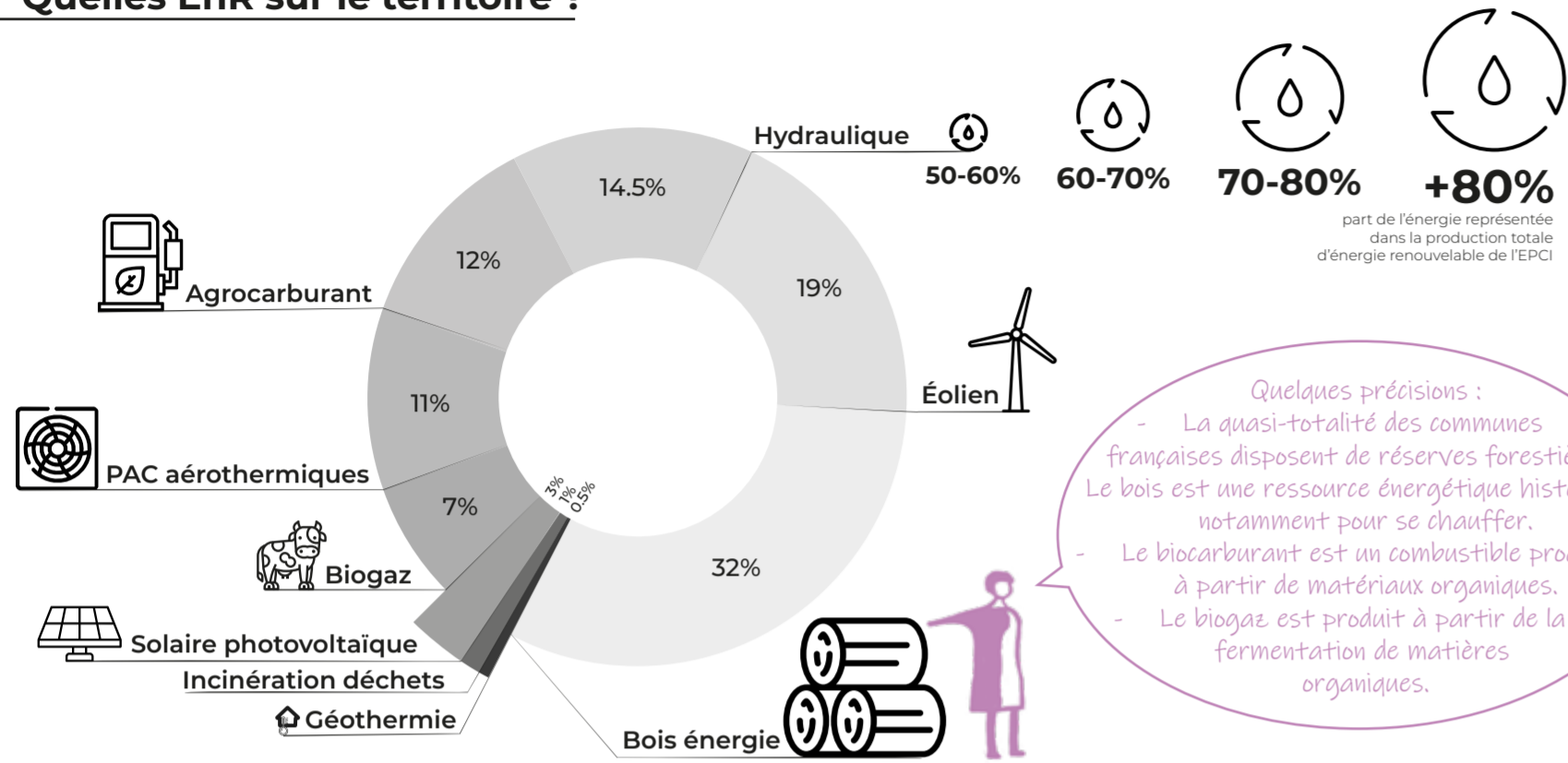


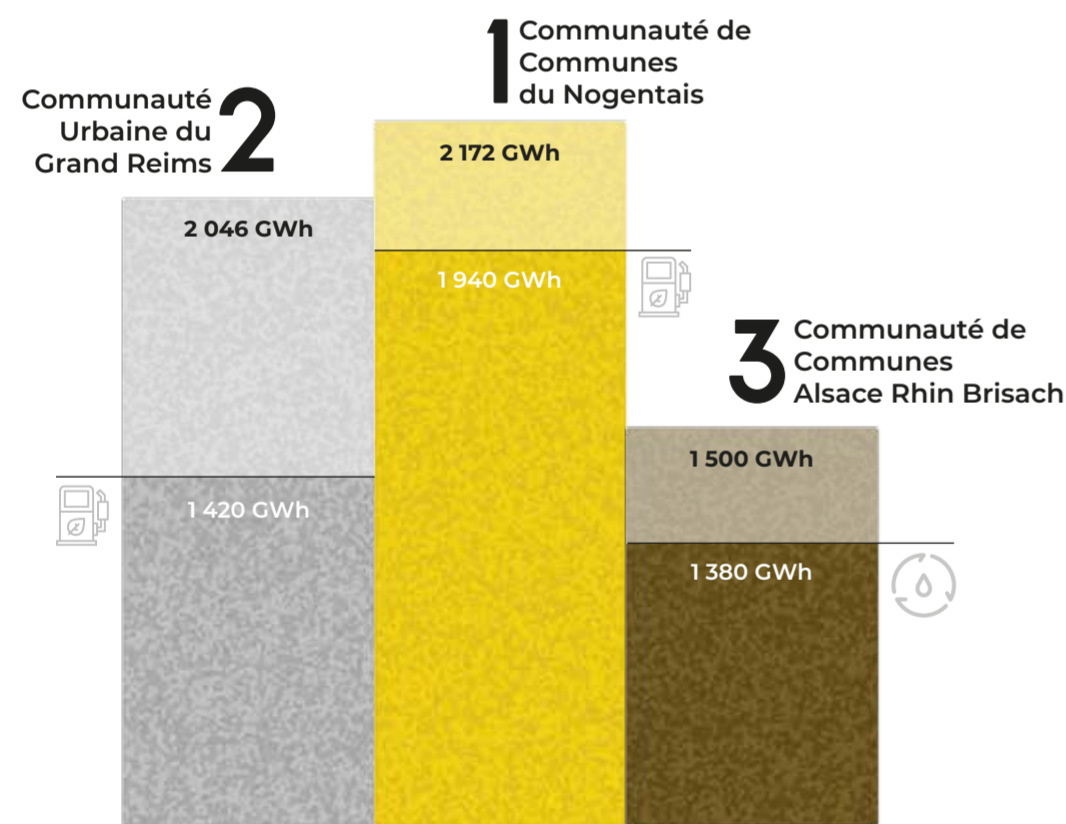
Quelles EnR sur le territoire ?



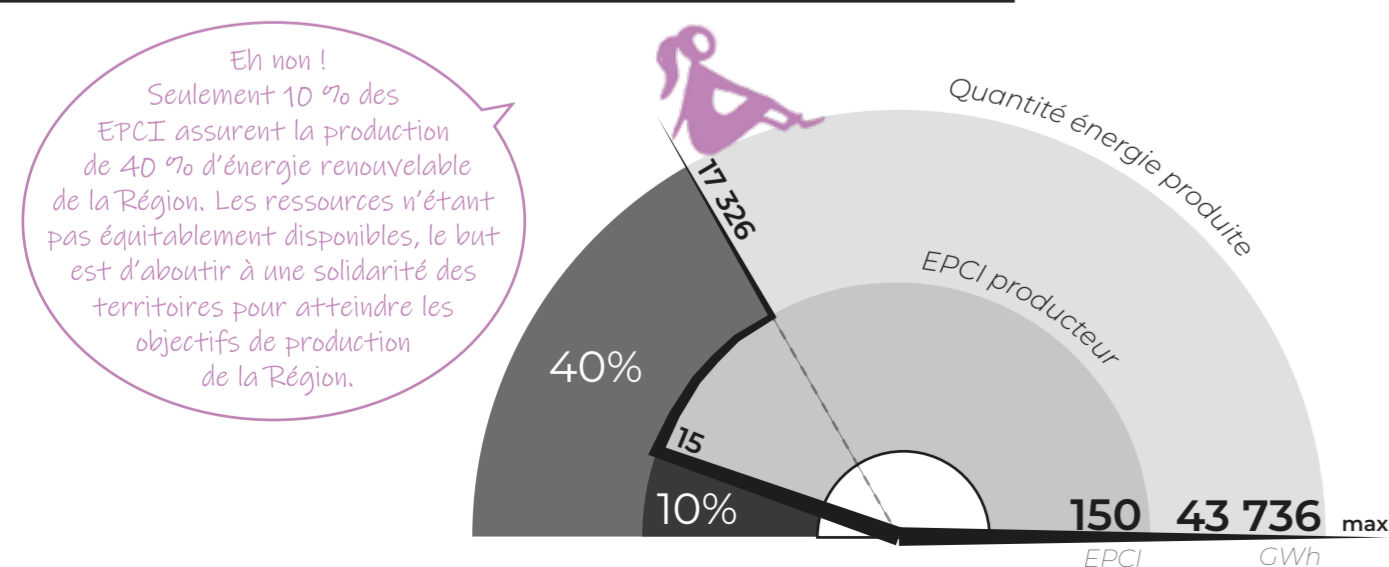
Quelques précisions :

- La quasi-totalité des communes françaises disposent de réserves forestières. Le bois est une ressource énergétique historique, notamment pour se chauffer.
- Le biocarburant est un combustible produit à partir de matériaux organiques.
- Le biogaz est produit à partir de la fermentation de matières organiques.

Qui sont les meilleurs producteurs ?



La charge de production est-elle bien répartie ?

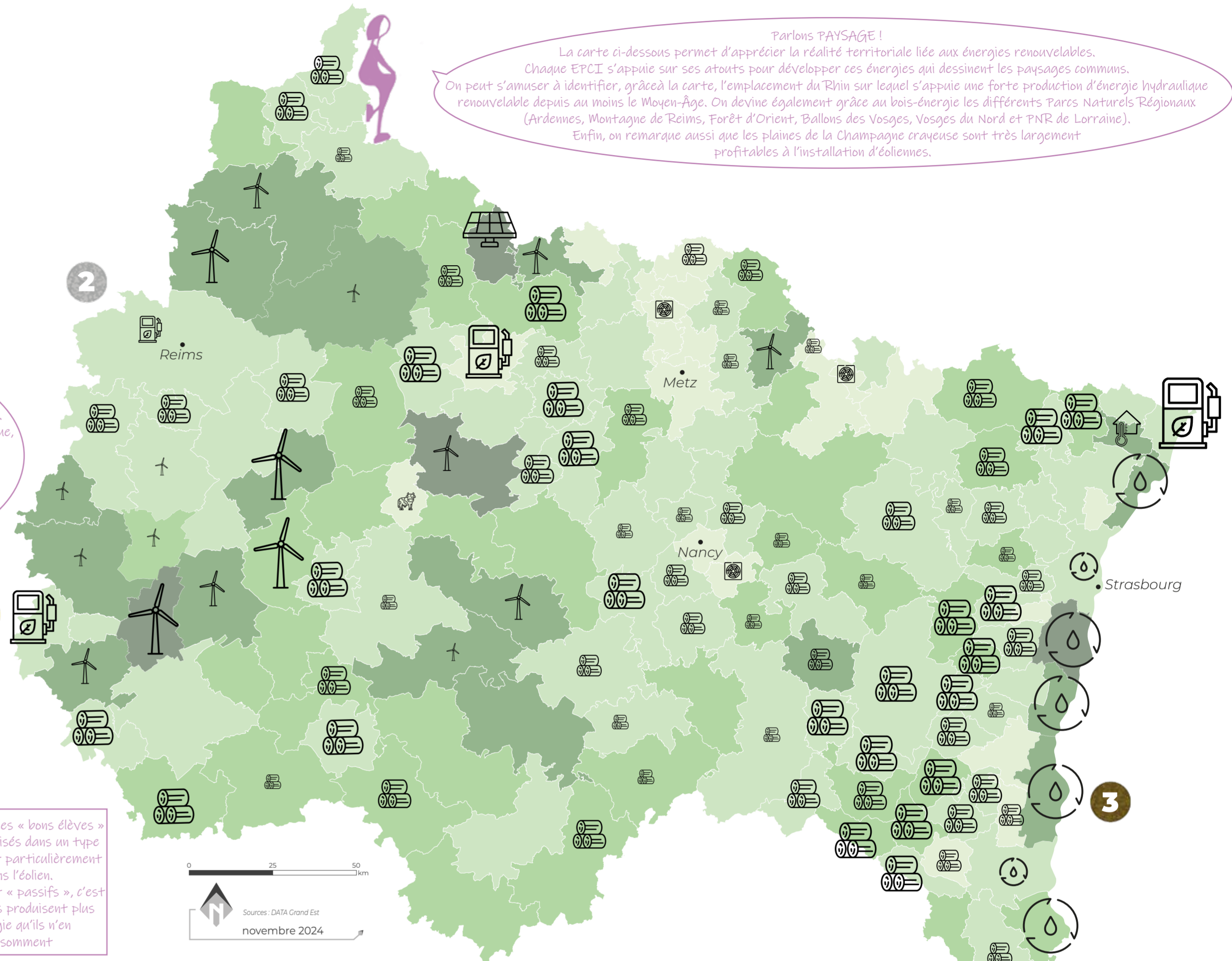


Y'a-t-il des EPCI passifs ?

ratio = $\frac{\text{prod}}{\text{conso}}$ nbr EPCI concernés

> 100 %	4	22 EPCI → 15 EPCI avec éolien majoritaire
60 - 100 %	18	
26 - 60 %	40	26% moyenne Grand Est 2022
15 - 26 %	68	
0 - 15 %	20	

Beaucoup de territoires sont encore dépendants des énergies non renouvelables : nucléaire, pétrole, centrale électrique... Ce qui explique que certains ratios soient faibles !



Parlons PAYSAGE !

La carte ci-dessous permet d'apprécier la réalité territoriale liée aux énergies renouvelables. Chaque EPCI s'appuie sur ses atouts pour développer ces énergies qui dessinent les paysages communs. On peut s'amuser à identifier, grâce à la carte, l'emplacement du Rhin sur lequel s'appuie une forte production d'énergie hydraulique renouvelable depuis au moins le Moyen-Âge. On devine également grâce au bois-énergie les différents Parcs Naturels Régionaux (Ardennes, Montagne de Reims, Forêt d'Orient, Ballons des Vosges, Vosges du Nord et PNR de Lorraine). Enfin, on remarque aussi que les plaines de la Champagne crayeuse sont très largement profitables à l'installation d'éoliennes.

La plupart des « bons élèves » sont spécialisés dans un type d'énergie, et particulièrement dans l'éolien. 4 EPCI sont « passifs », c'est à dire qu'ils produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment

Métropoles et communauté urbaine, les mauvais élèves ?

Métropole / Communauté Urbaine	ratio	%
Eurométropole de Strasbourg	19 %	63 %
Metz Métropole	14 %	28 %
Métropole du Grand Nancy	9 %	48 %
CU du Grand Reims	19 %	69 %

Les métropoles et la communauté urbaine ont une consommation d'énergie bien supérieure au reste du territoire du fait de la population et des activités. L'artificialisation des sols y est plus importante ce qui limite aussi les nouveaux projets. Par exemple, la communauté urbaine du Grand Reims à un ratio faible, pourtant elle est deuxième sur le podium des meilleurs producteurs de l'année.